

DIPLOME D'ANIMATEUR REGIONAL PROVISOIRE



PREROGATIVES :

Le DARP est un diplôme fédéral d'une validité de 2 saisons après celle d'obtention, permettant un enseignement bénévole. L'animateur peut encadrer seul ses séances, mais il est placé sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant titulaire d'un DIF, CQP, BEES ou DEJEPS. Il ne peut être l'enseignant principal d'un club.

PRE-REQUIS :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre ceinture rouge 3^{ème} Keup minimum
- Etre titulaire du PSC1, ou diplômes équivalents
- Licence et passeport sportif FFTDA à jour

DUREE DE LA FORMATION :

Formation en contrôle continu des connaissances ;
4 jours de formation répartis sur 2 Week-ends

CONTENUS :

4 Unités de Compétences à valider ;

UC 1 : Etre Capable de concevoir une séance une séance d'apprentissage et d'amélioration pour différents publics

UC 2 : Etre Capable de conduire une séance d'apprentissage ou d'amélioration

UC 3 : Etre Capable de maîtriser les techniques liées à l'activité Taekwondo

UC 4 : Etre Capable de mobiliser les connaissances nécessaires à l'enseignement du Taekwondo

* UC : Unité de compétence

EVALUATIONS :

UC 1 / UC 2 : 1 plan de séance + Conduite de séance (Coeff. 4)
Participation et production personnelle en cours de formation (Coeff. 1)

UC3 : 1 évaluation technique basée sur le programme défini ci-dessous (Coeff. 2)
1 pousse tiré au sort
3 Han Bonn
1 Kieurogi

UC 4 : QCM de réglementation (Coeff. 2)

INSCRIPTIONS : Auprès de votre ligue régionale